



Centre Européen pour l'Interdépendance et la Solidarité Mondiales



Centre Européen pour l'Interdépendance et la Solidarité Mondiales



Conseil de l'Europe

Rédaction :
Secteur Communication du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

Conception :
Carlos Luis, Design de comunicação

Impression :
Multitema
Mars 2007

centre nord sud



Conseil de l'Europe

| Tél. : +351 21 358 40 30

| Fax : +351 21 358 40 37 / 21 358 40 72

| www.nscentre.org | nscinfo@coe.int



| www.nscentre.org | nscinfo@coe.int



Introduction

Terry Davis,

Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

- » **Droits de l'homme,** démocratie et Etat de droit sont les valeurs sur lesquelles le Conseil de l'Europe base son mandat dans un souci d'une plus grande unité à travers la tolérance, le respect mutuel, le consensus et la coopération.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, nous devons détruire barrières culturelles et religieuses et dialoguer afin de renforcer la compréhension mutuelle, éliminer les préjugés et promouvoir l'engagement universel pour ces mêmes valeurs fondamentales.



Le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe joue à cet égard un rôle crucial. Ouvert sur d'autres continents que l'Europe, notamment l'Afrique et la région Méditerranéenne, le Centre a développé une expertise sur les questions d'interdépendance et de solidarité mondiales, ainsi qu'une capacité de mise en réseaux – qualités essentielles pour la mission du Conseil de l'Europe.



Claude Frey,

*Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud
du Conseil de l'Europe*

Le Centre Nord-Sud a un double mandat : sensibiliser l'opinion publique européenne aux questions d'interdépendance mondiale d'une part, et promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et aux principes du Conseil de l'Europe, le respect de la démocratie, de la cohésion sociale et des droits de l'homme, d'autre part.

Le respect de ces valeurs est aujourd'hui plus que jamais fondamental si nous voulons que notre planète soit autre chose qu'un champ clos de rivalités économiques et de conflits.

Cependant, nous sommes aussi convaincus que seul le respect universel de ces droits peut nous fournir les outils nécessaires pour relever les défis de ce siècle naissant.

Nous sommes tout autant convaincus que ces défis ne pourront être relevés que grâce aux contributions de tous les acteurs de la société.

Le Centre Nord-Sud, avec son système de gestion quadrilogue (gouvernements, parlementaires, autorités locales et régionales, organisations de la société civile), permet sans aucun doute de relever ce défi.

Origine : la Déclaration de Lisbonne



Le Centre Nord-Sud, dont le nom officiel est «Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales», est un accord partiel du Conseil de l'Europe, la plus ancienne organisation politique d'Etats en Europe.

Il compte actuellement dix-neuf Etats membres: Allemagne, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Saint-Marin, Saint-Siège, Slovénie, Suède et Suisse.

La création du Centre Nord-Sud est l'aboutissement d'un processus entamé en 1984, année au cours de laquelle l'Assemblée de la République portugaise a accueilli une conférence organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le thème «Nord-Sud : le rôle de l'Europe».

Dans la Déclaration de Lisbonne, adoptée à la fin des travaux, l'idée d'une campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud a été émise.



En 1988, cette campagne a vu le jour grâce à l'appui de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Parlement européen.

Elle s'est achevée par une conférence européenne des parlementaires et des organisations non gouvernementales (Madrid, 1-3 juillet 1988) au cours de laquelle a été lancé l'Appel de Madrid, qui pose les fondements d'un dialogue dynamique entre le Nord et le Sud dans le respect de la démocratie et de la dignité humaine afin de garantir un développement durable, juste et équilibré à tous les habitants de la planète.

Le Gouvernement du Portugal a alors proposé la création d'un Centre européen pour la solidarité et l'interdépendance mondiales, une proposition soutenue par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans une recommandation adoptée en janvier 1989.

Création

Suite à l'adoption, le 16 novembre 1989, de la Résolution (89)14 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales a ouvert ses portes à Lisbonne en 1990. Son existence a été entérinée par la Résolution (93)51 du 21 octobre 1993.

Mandat



Fournir un cadre à la coopération européenne pour sensibiliser davantage le public aux questions d'interdépendance mondiale et promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et principes du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire dans le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de la cohésion sociale.

Les statuts du Centre Nord-Sud prévoient ainsi les actions suivantes :

- » donner une dimension européenne aux initiatives prises dans le domaine de la coopération multilatérale pour un développement durable et servir de cadre à ces initiatives ;
- » améliorer l'éducation et l'information sur l'interdépendance et la solidarité mondiales ;
- » renforcer les liens entre les organisations non gouvernementales du Nord et du Sud ;
- » développer des relations de travail avec toutes les organisations internationales en relation avec l'interdépendance mondiale ;



» servir d'interface entre l'Europe et le Sud.

C'est à ce titre que le Centre Nord-Sud est souvent présenté comme la fenêtre du Conseil de l'Europe sur le monde, son rôle étant d'affirmer la validité, au-delà du continent européen, des valeurs défendues par ce dernier.

Structure



Le Centre Nord-Sud,

fait unique au sein du Conseil

de l'Europe, est géré par un «quadrilogue», néologisme désignant la réunion de quatre partenaires issus à la fois d'institutions politiques et de la société civile : gouvernements, parlements, pouvoirs locaux et régionaux et organisations non gouvernementales.

Cette formule contribue au rapprochement d'acteurs aux approches, points de vue et priorités différents, créant ainsi des synergies constructives.

Tous les membres du quadrilogue participent au fonctionnement du Centre Nord-Sud dans le cadre de ses organes statutaires.

Le Centre a deux organes statutaires : le Comité des représentants des Etats membres et le Conseil exécutif (et son Bureau) - dont le rôle est d'approuver et de superviser le programme d'activités et le budget du Centre. Le Comité des représentants des Etats membres et le Conseil exécutif se réunissent deux fois par an, le Bureau sur une base trimestrielle.

Méthodes de travail



En tant qu'accord partiel du Conseil de l'Europe, le Centre offre l'avantage de faire partie intégrale de la plus ancienne organisation politique d'Etats en Europe.

Le Conseil de l'Europe est souvent décrit comme le «gardien» de la culture politique européenne de pluralisme, démocratie et respect des droits de l'homme.

Le Centre est placé sous la tutelle administrative de la Direction Générale IV du Conseil de l'Europe : Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport. Cette tutelle renforce les dimensions «dialogue interculturel», «éducation» et «jeunesse» du Centre.

Le Centre Nord-Sud constitue un instrument unique de renforcement des capacités qui offre la possibilité à ses partenaires d'analyser, discuter et comparer leurs expériences et politiques afin de mettre en commun les meilleures pratiques, dégager des consensus et influencer le débat politique.

Le travail du Centre repose sur trois principes : dialogue, partenariat et solidarité. Les gouvernements, les parlements, les autorités locales et régionales, ainsi que les organisations de la société civile constituent les partenaires du «quadrilogue» et sont impliqués dans les activités du Centre.



Le Centre élabore des études et organise des débats, des ateliers et des stages de formation. Il exerce une fonction de catalyseur en facilitant la rencontre entre des acteurs d'horizons et de pays différents travaillant sur des questions d'intérêt commun et en encourageant leur mise en réseau. Son rôle d'expertise est reconnu et utilisé par ses partenaires.

Ressources



Le budget du Centre Nord-Sud est constitué de contributions obligatoires de ses Etats membres et de contributions volontaires.

Orientations stratégiques



Le Centre Nord-Sud place ses activités dans le contexte international en cours et en suivant les grandes priorités établies par le Conseil de l'Europe, ainsi que par son agenda, tant au niveau régional qu'international.

Ainsi, une des priorités a été donnée à la sensibilisation aux Objectifs du millénaire pour le développement avec la stimulation de discussions et de réflexion entre les décideurs politiques, les organisations de la société civile et les experts. L'éducation à la citoyenneté démocratique mondiale et la jeunesse constituent les deux grands vecteurs de ce choix stratégique.

Au niveau régional, le Centre a opéré des choix géopolitiques pour renforcer l'efficacité de ses actions et la priorité a ainsi été donnée au dialogue avec le bassin méditerranéen et avec l'Afrique. Les activités du Centre s'insèrent dans les dynamiques les plus importantes comme la consolidation de l'Union africaine, les perspectives du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le nouveau «Consensus européen sur le développement» et le partenariat euro-méditerranéen, ainsi que la politique de voisinage de l'Union européenne. À cet égard, le Centre apporte sa contribution aux débats liés aux droits de l'homme, à la démocratie et à la bonne gouvernance en tant que socles du développement durable.

De même, le Centre joue un rôle essentiel dans le dialogue interculturel. Ce rôle a été réitéré dans le Plan d'Action du Troisième Sommet du Conseil de l'Europe (mai 2005) et dans la Déclaration de Faro sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour renforcer le dialogue interculturel (octobre 2005).

L'action du Centre s'étend aussi aux questions liées aux migrations et au codéveloppement.



Lignes d'action et programmes



Le Centre Nord-Sud met en œuvre son mandat et les orientations stratégiques à travers les lignes d'action et les programmes suivants :

Ligne d'action 1 : Sensibiliser l'opinion publique européenne aux questions d'interdépendance et de solidarité mondiales à travers l'éducation et les jeunes ;

1.1 Programme «Stratégies et renforcement des capacités pour l'éducation à la citoyenneté démocratique mondiale» ;

1.2 Programme «Formation et renforcement des capacités des jeunes et des organisations de jeunesse».

Ligne d'action 2 : Promouvoir des politiques de solidarité Nord-Sud en conformité avec les objectifs et les principes du Conseil de l'Europe à travers le dialogue entre l'Europe, les pays du Sud de la Méditerranée et l'Afrique ;

2.1 Programme «Dialogue interculturel» ;

2.2 Programme «Dialogue sur les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et le développement» ;

2.3 Programme «Migrations et codéveloppement».

Les deux lignes d'action du Centre et ses programmes sont appuyés par le secteur Programmation et communication, ainsi que par la direction.

Stratégies et renforcement des capacités pour l'éducation à la citoyenneté démocratique mondiale



Par éducation à la citoyenneté démocratique mondiale, le Centre Nord-Sud entend l'éducation au développement – y compris le développement durable, l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation pour la paix et la prévention des conflits et l'éducation interculturelle.

Les résultats attendus sont :

1. Renforcement du partenariat quadripartite et du travail en réseau avec les principaux acteurs dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique mondiale ;

2. Meilleure coopération intra et interinstitutionnelle dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique mondiale et renforcement de la dimension jeunesse ;

3. Appui aux politiques et aux structures de soutien pour l'éducation à la citoyenneté démocratique mondiale.

Formation et renforcement des capacités des jeunes et des organisations de jeunesse



La jeunesse et les jeunes sont reconnus comme un partenaire privilégié et un groupe cible de l'action du Centre Nord-Sud.

L'objectif du programme est de former et de renforcer la capacité des jeunes et des organisations de jeunesse afin de faciliter leur action dans les politiques de développement en renforçant leur rôle en tant qu'acteurs à part entière de l'interdépendance Nord-Sud.

Les résultats attendus sont :

1. Renforcement du partenariat mondial de la jeunesse pour le développement durable ;
2. Renforcement de la contribution au Partenariat Euro-Med du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur les politiques de jeunesse, la formation à l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel ;
3. Renforcement des capacités et de la participation des jeunes dans la coopération euro-africaine.

Dialogue interculturel



Le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe a œuvré, depuis sa création, à la dimension du dialogue interculturel. Le Plan d'action du Troisième Sommet du Conseil de l'Europe (mai 2005, Varsovie) et la Déclaration de Faro sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour le développement du dialogue interculturel (octobre 2005) renforcent cette dimension et orientent, naturellement, les activités du Centre dans cette voie.

L'objectif du programme est de contribuer à l'élaboration de stratégies et outils pour une meilleure connaissance et compréhension mutuelle, dans le but de renforcer la stabilité régionale entre l'Europe et ses pays voisins de la Méditerranée.



Les résultats attendus sont :

1. Participation au processus de réflexion et de consultation du Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel ;
2. Mise en oeuvre de mesures de confiance à même de renforcer une meilleure connaissance de l'Autre et une compréhension mutuelle plus solidement bâtie.

Droits de l'homme, gouvernance démocratique et développement



L'objectif du programme est de faciliter la constitution de plates-formes de dialogue Nord-Sud afin de promouvoir le respect des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique en tant que socles du développement durable.

Le programme vise à impliquer dans ce processus les partenaires du «quadrilogue» en vue de faire émerger leurs propositions et de renforcer leur participation et appropriation des processus de développement.

Les résultats attendus sont :

1. Promotion du renforcement des processus de gouvernance démocratique et des réformes politiques dans les pays du Sud de la Méditerranée et l'Afrique ;
2. Promotion du rôle de la femme dans le cadre du partenariat Euro-Med ;
3. Facilitation du dialogue entre les membres du quadrilogue d'Europe et des pays du Sud de la Méditerranée et de l'Afrique sur les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et la promotion de la paix.

Migrations et codéveloppement



L'objectif du programme est de faciliter le dialogue Nord-Sud sur les migrations et le codéveloppement afin de promouvoir des politiques migratoires intégrant le codéveloppement, le respect des droits de l'homme et la dimension interculturelle.

L'Assemblée parlementaire et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ont fait référence à plusieurs reprises au travail développé par le Centre Nord-Sud dans le domaine des migrations.

Les résultats attendus sont :

1. Renforcement du dialogue entre les membres du quadrilogue et entre experts des pays d'origine, de transit et de destination sur la gestion et le suivi des processus de migration ;
2. Valorisation du rôle des migrants dans le dialogue interculturel ;
3. Valorisation du capital social des migrants.

Secteur Programmation et communication



Le secteur Programmation et communication a pour mission de travailler à la préparation du programme d'activités et de suivre sa mise en œuvre, ainsi que d'accroître l'efficacité et la visibilité des activités du Centre Nord-Sud et d'encourager de nouvelles politiques de solidarité.

Cette stratégie de renforcement de la visibilité s'effectue notamment grâce à son site web (**www.nscentre.org**), ses publications, son centre de ressources Multimédia et ses contacts avec la presse nationale et internationale.

Enfin, le Centre remet, tous les ans, le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe, qui récompense depuis 1995 deux personnalités pour leur profond attachement et leur action remarquable en faveur des droits de l'homme et de la dignité humaine dans un contexte Nord-Sud.